

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2018419	Date d'inspection Le 22 mai 2025	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 3 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	27 juin 2025	
Commentaires : Deux éducatrices n'ont pas leur certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide. Elles ne peuvent pas être seules avec un groupe d'enfants. En attente pour le test pratique, le RCR me sera envoyé lorsque reçu.			
Commentaires généraux			
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu intérieur (matériels et équipements), de la désignation et la mise à jour des dossiers pour les membres du personnel. Observation de la collation fournie par les parents. Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite. Remis la liste de vérification pour les activités quotidiennes à toutes les éducatrices concernées.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 mai 2025

Date

original signé par
Lola Michaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 mai 2025

Date